
LIVRET D'ACCUEIL SUPPORTERS VISITEURS

SAISON 2024 - 2025



BIG *Bienvenue* ANNUE

L'OLYMPIQUE LYONNAIS VOUS SOUHAITE LA **BIENVENUE AU GROUPAMA STADIUM,**

CE LIVRET RECENSE TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES DESTINÉES À VOS SUPPORTERS !

NOS ÉQUIPES METTENT TOUT EN ŒUVRE POUR LE **BON DÉROULEMENT DE VOTRE DÉPLACEMENT ET RESTENT À VOTRE DISPOSITION POUR DES COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS**

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER SI BESOIN !



SUMMARY

1. PRÉSENTATION DU STADE

2. ACCES SUPPORTERS VISITEURS

3. ESPACES SUPPORTERS VISITEURS

4. SÉCURITÉ DES VISITEURS



1

PRÉSENTATION DU STADE

INFORMATIONS GÉNÉRALES





LE GROUPAMA STADIUM

ADRESSE

10 avenue Simon Veil CS 70712
69153, DÉCINES CEDEX



CAPACITÉ

59 186 places



2

ACCÈS
SUPPORTERS
VISITEURS

VÉHICULES | TRANSPORT EN COMMUN | PARKING

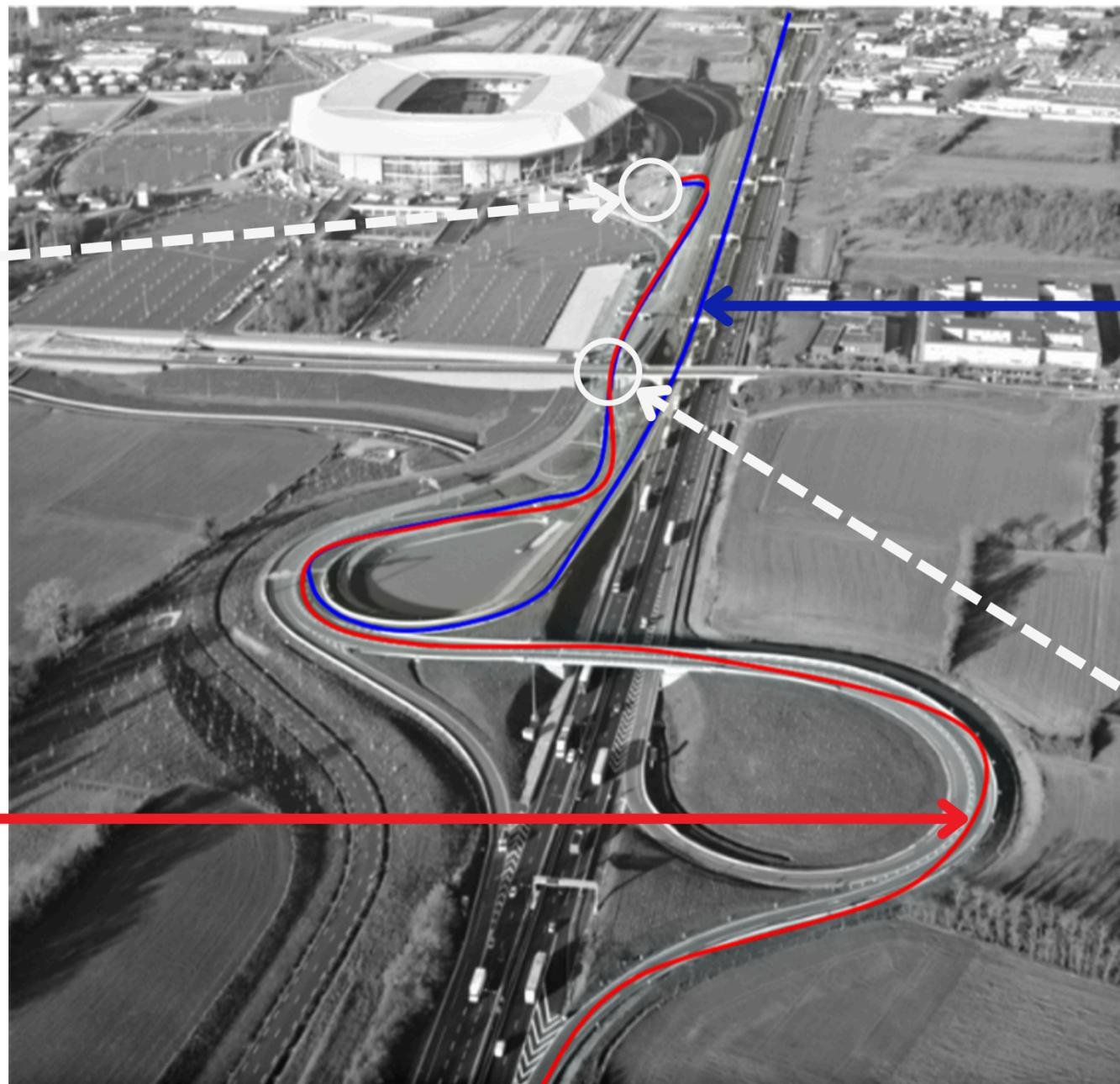




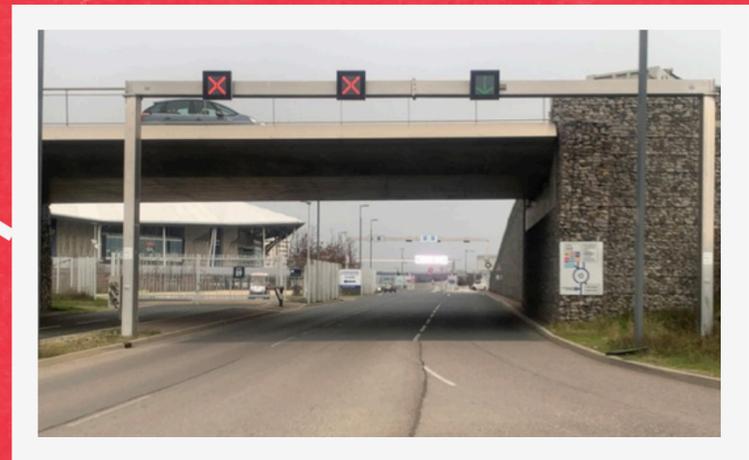
ACCÈS VEHICULES ZONE VISITEURS



ACCÈS PAR LE **SUD** : VIA ROCADE EST
ECHANGEUR 7 > SORTIE PARC OL



ACCÈS PAR LE **NORD** : VIA ROCADE EST
ECHANGEUR 7 > SORTIE PARC OL





ACCÈS TRANSPORTS EN COMMUN - PIÉTONS

NAVETTES TRAMWAY : VAULX-EN-VELIN-LA SOIE



ACCÈS PIÉTONS DEPUIS LE NORD DU STADE

> PASSER LE LONG DE L'HÔTEL "LE KOPSTER" PUIS LONGER LA ROUTE JUSQU'AU PARKING VISITEURS



MERCI DE PRIVILEGIER LE DÉPLACEMENT EN VOITURE/CAR

LA DESCENTE SE FAISANT AU MÊME ENDROIT QUE NOS SUPPORTERS LYONNAIS, NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS PORTER DE SIGNES DISTINCTIFS DE VOTRE GROUPE/CLUB



NAVETTE TRAMWAY : PART-DIEU VILLETTE SUD



PARKING VISITEURS



60 places de car, VL autorisés dans la limite des **places disponibles**

Selon le **nombre de supporters visiteurs** attendus et le **profil du match**, la Préfecture peut fixer un **point de rencontre**. Les supporters seront ensuite escortés jusqu'au stade

+ DE FACILITÉ



QR Code de localisation du parking visiteurs



3

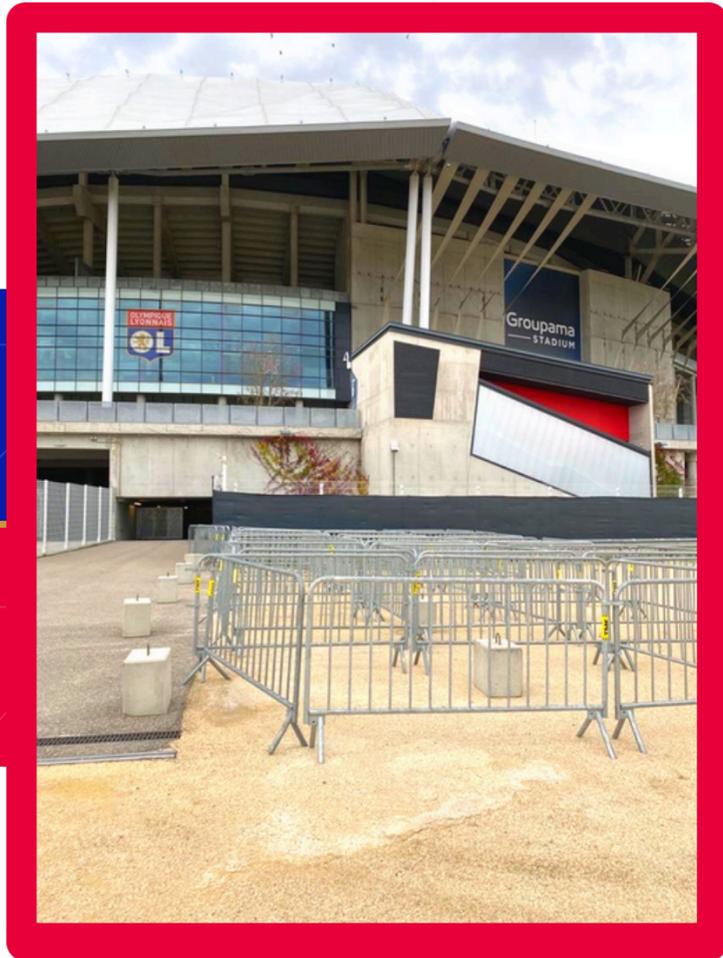
**ESPACES
SUPPORTERS
VISITEURS**

ACCUEIL | TRIBUNE | SERVICES

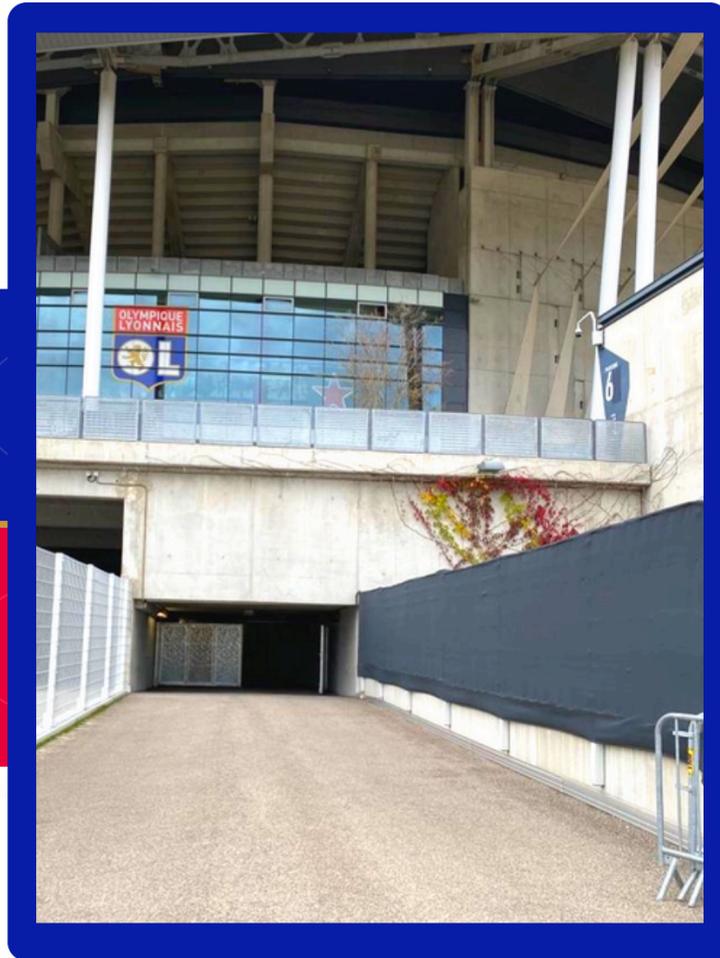




ESPACES VISITEURS



ZONE DE PALPATION



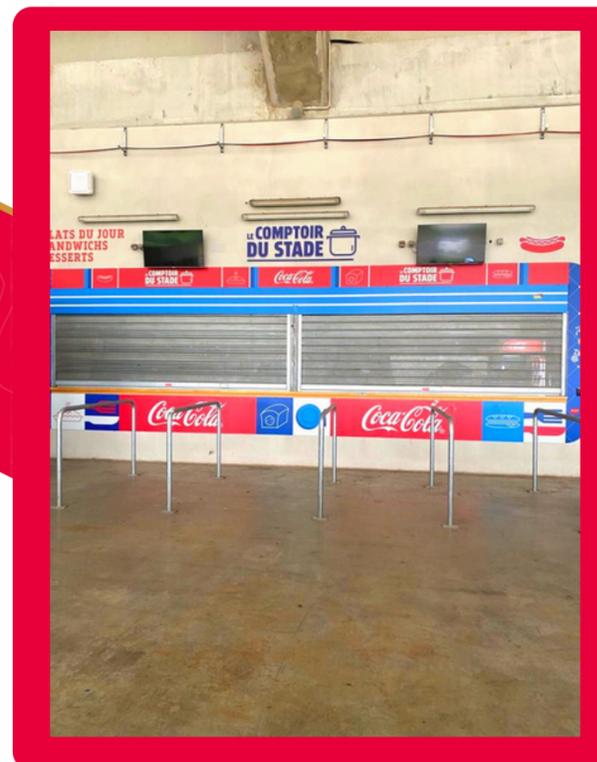
ENTRÉE



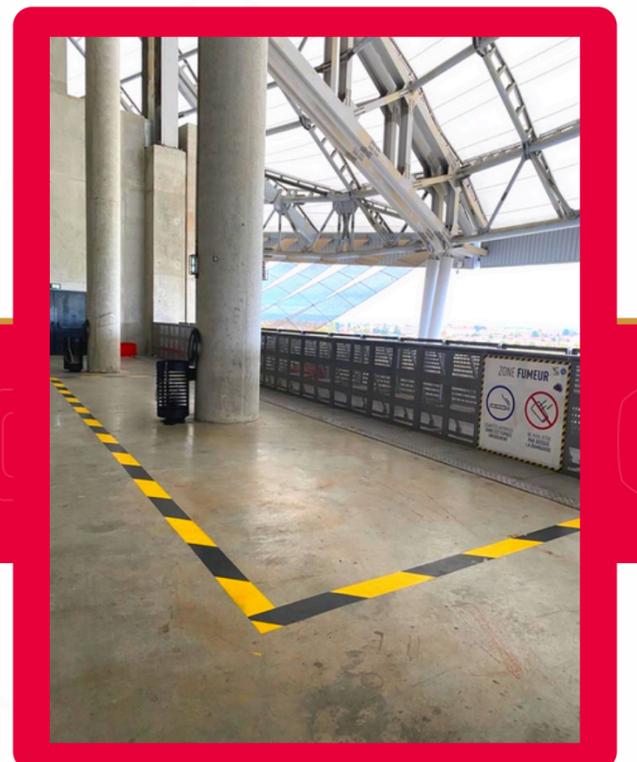
GUICHET BILLETTERIE



TOURNIQUETS



BUVETTE



ZONE FUMEURS



SERVICES



INFIRMERIE ACCESSIBLE À PROXIMITÉ DE L'ESPACE SUPPORTERS VISITEURS



PAS DE CONSIGNE : SACS À DOS INTERDITS, PETITS SACS (FORMAT A4) ET POCHETTES AUTORISÉS.



PLACES PSH : DISPO VARIABLES SELON LE MATCH

MERCI DE FAIRE LA DEMANDE AU PRÉALABLE (PLACES HORS SECTEUR VISITEURS)



TOILETTES À DISPOSITION



BUVETTE

MENU

BOISSONS :

- SOFTS
- BIÈRE SANS ALCOOL
- BOISSONS CHAUDES

FOOD :

- HOT DOG CHEDDAR ET OIGNONS CRISPY
- SANDWICH JAMBON BEURE ET SANDWICH THON CRUDITÉS
- PLAT DU JOUR SELON LA SAISON

SNACKING :

- POP CORN SUCRÉ
- CHIPS NATURE
- COOKIE CHOCOLAT

RÈGLEMENT PAR CARTE OU ESPÈCES

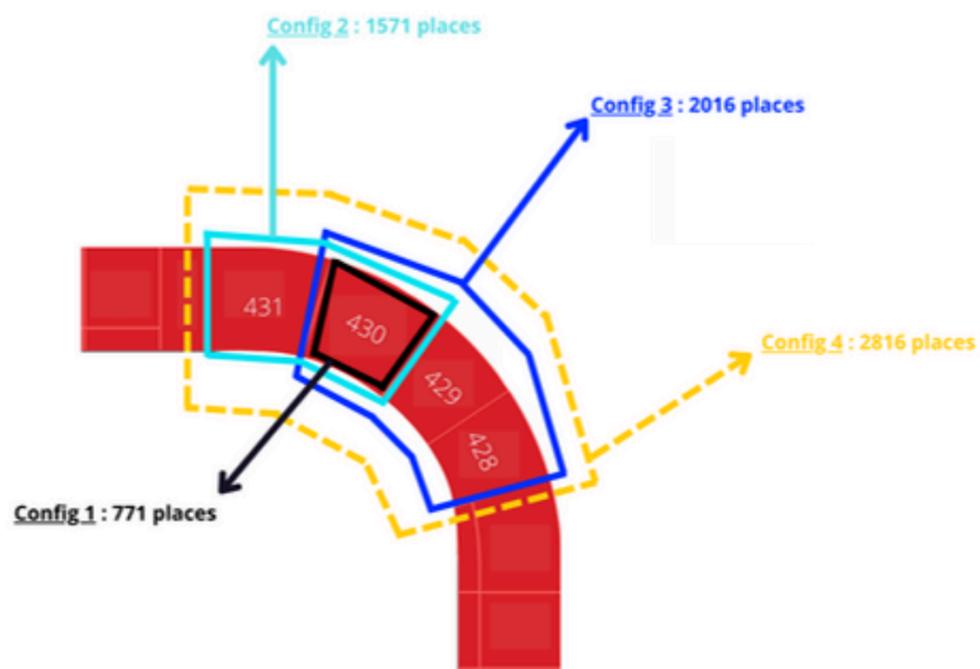


OUVERTURE DE H-1H30 À H+1H15

LE SECTEUR VISITEUR

CAPACITÉ SECTEUR VISITEURS : PLUSIEURS CONFIGURATIONS POSSIBLES :

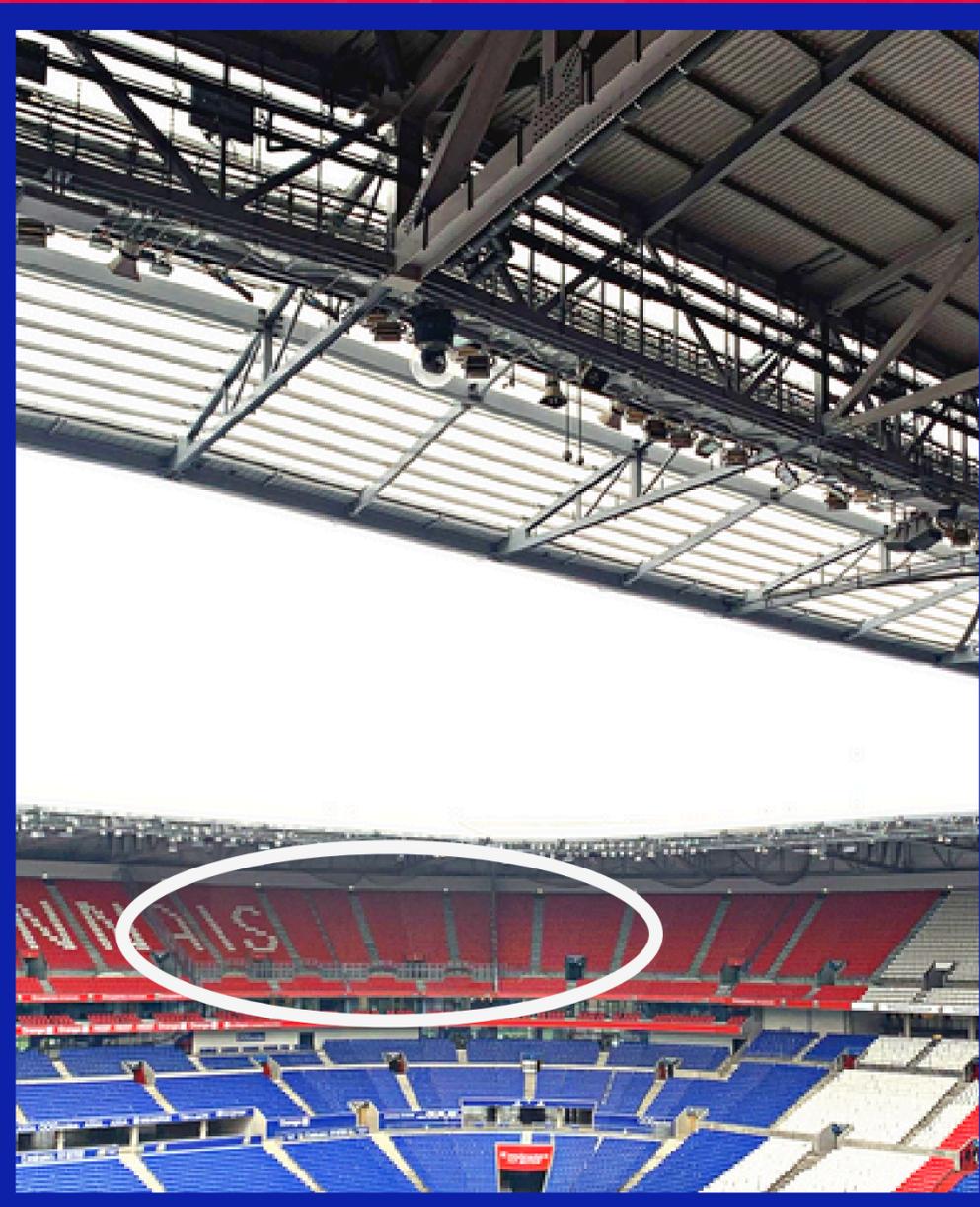
- CONFIG 1 : 771 PLACES
- CONFIG 2 : 1571 PLACES
- CONFIG 3 : 2016 PLACES
- CONFIG 4 : 2816 PLACES



SELON LE NIVEAU DE RISQUE DU MATCH, LA PRÉFECTURE PEUT LIMITER LE NOMBRE DE PLACES À DESTINATION DES SUPPORTERS ADVERSES AUTORISÉS DANS LE STADE. AINSI, LA CONFIGURATION 3 ET LA CONFIGURATION 4 SONT SOUMISES À LA VALIDATION DES AUTORITÉS ET DU CLUB.

**TARIF À 10€
(AVEC PRINCIPE
DE RÉCIPROCITÉ)**

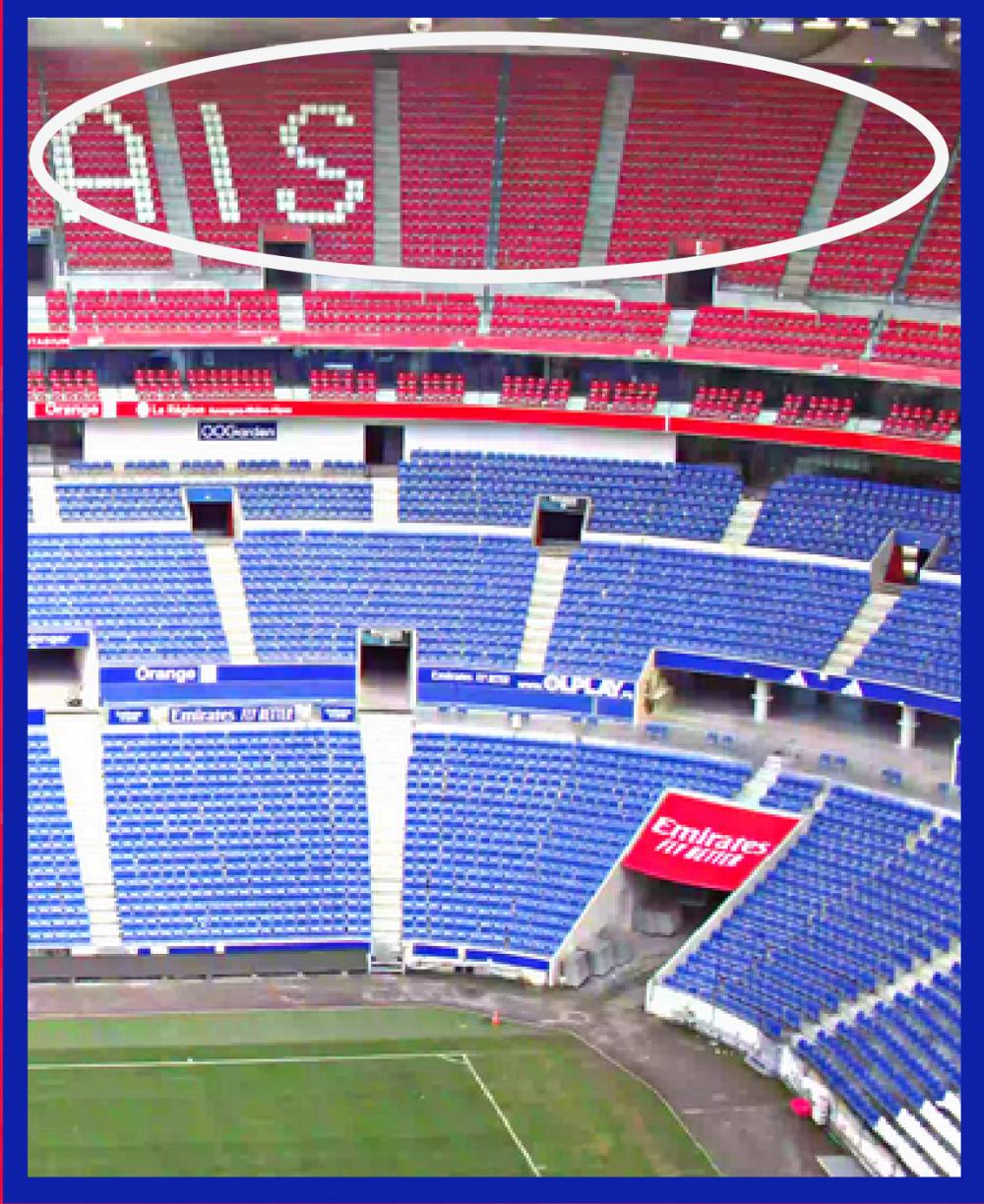




HEURE D'OUVERTURE :
H-1H30

**(OUVERTURE ANTICIPÉE POSSIBLE
SOUS CONDITIONS)**

**EN APRÈS-MATCH, UN TEMPS
D'ATTENTE EST À PRÉVOIR AVANT
DE POUVOIR QUITTER LE STADE**



4

SÉCURITÉ DES VISITEURS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET OBJETS INTERDITS



OBJETS INTERDITS LISTE NON-EXHAUSTIVE

PROHIBITED ARTICLES NON-EXHAUSTIVE LIST



Pointeurs laser
Laser pointers



Bannières rigides, feutres de drapaux
Flags



Bouteilles en verre
Bouteilles en plastique + bouchon autorisées (Bouteilles interdites)
Glass bottles
Plastic bottles + lid allowed (caps forbidden)



Bannières : messages insultants, politiques, raciaux, idéologiques, philosophiques et publicitaires
Banners : insulting, political, racist, ideological, philosophical, advertising messages



Articles pyrotechniques et matériaux explosifs
Pyrotechnic and explosive materials



Casquettes et verres (DuoCaps autorisés)
Caps and glasses (DuoCaps allowed)



Sacs et valises au-delà de 30x20x10cm
Backpacks and bags over 30x20x10cm



Armes
Weapons



Outils
Tools



Instruments mécaniques, électroniques ou manuels produisant du bruit tels que des mégaphones, cornes de bruits, klaxons, vrombilles, etc.
Mechanical, electrical or manual instruments producing noise like megaphones, horns, klaxons, vrombilles, etc.



Campes
Camps



Chaussures de sécurité
Safety footwear



Batteries externes
Power banks



Appareils photos, caméras ou autre matériel d'enregistrement professionnel
Cameras or any other stuff for professional recording



Utilisation d'appareils volants
Flying material usage



Parapluies ouverts ou à bouts pointus
Open umbrellas or pointy ones



Interdiction de fumer et de vapoter en dehors des zones dédiées
No smoking or vaping beyond dedicated spaces



Tablètes et perches à drapeau
Flags and sticks



Sprays ou gaz inflammables
Déodorants non-inflammables > 75cm interdits
Flammable sprays or gas
Non-flammable deodorants > 75cm forbidden



Drogues et substances illicites
Drugs and other illicit substances



Animaux
Pets



NOTIONS IMPORTANTES

- Une attitude digne, respectueuse d'autrui, conforme aux bonnes mœurs et à l'éthique sportive est requise du Public. Il est particulièrement demandé au Public de ne pas nuire ou perturber par son comportement ou ses propos le bon déroulement des Manifestations ou de sa visite, de respecter les consignes de sécurité et de ne pas causer des perturbations à autrui, de blessures corporelles, des dégradations aux biens ou de faire preuve d'un comportement agressif, violent, provocant, insultant ou contraire à la morale et aux bonnes mœurs. Il est également demandé au Public de déférer aux recommandations ou injonctions qui pourront, le cas échéant, lui être adressées par le personnel du Stade et de sécurité. Les personnes ayant contrevenues aux présentes pourront se voir expulsées de l'Enceinte du Stade nonobstant toute sanction judiciaire qui pourrait être prononcée par ailleurs à leur encontre, notamment l'interdiction de Stade.
- Dans les Parkings et les Voies de circulation, le Code de la route s'applique. Les véhicules doivent circuler à vitesse réduite permettant l'arrêt immédiat en toute circonstance. Les conducteurs sont en outre tenus de se conformer aux consignes transmises par les agents d'accueil de l'Exploitant et/ ou de l'Organisateur. Il est interdit de rester stationné dans les Parkings après les horaires d'ouvertures (8h à 19h) où après la fin des Manifestation, sauf autorisation préalable de l'Exploitant. Il est demandé au Public de ne laisser aucun objet en évidence dans les voitures. L'Exploitant n'offre pas de prestation de gardiennage dans les Parkings et décline toute responsabilité en cas de dégradation, vol ou détérioration des véhicules stationnés et/ ou des objets se trouvant dans lesdits véhicules.
- Le Public est informé que pour sa sécurité, le Périmètre du Stade est équipé d'un système de vidéosurveillance conformément à l'autorisation préfectorale. Les vidéos sont susceptibles d'être utilisées en cas de poursuites pénales dans la limite de la législation et de la réglementation en vigueur.
- L'accès à l'Enceinte du Stade sera refusé à tout mineur de moins de seize (16) ans non accompagné d'un adulte muni d'un titre d'accès valide. L'Exploitant déconseille aux parents d'emmener des enfants des moins de cinq (5) ans dans l'Enceinte du Stade.
- Le Stade dispose d'une couverture Wi-Fi sécurisée à destination du Public qui s'engage à se conformer aux dispositions des conditions générales d'utilisation du réseau internet Wi-Fi disponible sur la page de connexion.



Visualisez ici tout le règlement intérieur





OLYMPIQUE LYONNAIS
10 avenue Simon Veil CS 70712
69153, DÉCINES CEDEX
www.ol.fr